



**LE DIRECTEUR D'ACTEURS**

**FORMATIONS 2025**

**CENTRE EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS**



LE CEFPF

32 ANS DE FORMATION AUX MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL

## La démarche du CEFPF : un projet pédagogique à caractère professionnel et une exigence de qualité

Créé en décembre 1992, le CEFPF a été l'initiateur de stages de formation destinés à répondre aux besoins des professionnels du secteur cinématographique et audiovisuel, souhaitant développer ou actualiser leurs connaissances en matière de production de films. Plus de 10 000 professionnels du film, intermittents du spectacle ou salariés permanents des sociétés de production et de diffusion ont, jusqu'à présent, participé à ces formations.

# CENTRE EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS

## RENSEIGNEMENTS/ADRESSE POSTALE

19 et 19 bis, rue de la Justice - 75020 PARIS

Tél. : 01 40 30 22 35

[www.cefpf.com](http://www.cefpf.com) - [info@cefpf.com](mailto:info@cefpf.com)



# SOMMAIRE

|                                     |             |
|-------------------------------------|-------------|
| Le CEFPPF en quelques mots .....    | PAGES 2-3   |
| Nos engagements .....               | PAGES 4-7   |
| L'action de formation .....         | PAGES 8-9   |
| Public concerné et objectifs .....  | PAGE 10     |
| Modalités de mise en œuvre .....    | PAGES 11-12 |
| Contenu de l'action .....           | PAGES 13-14 |
| Programme détaillé .....            | PAGES 15-17 |
| Conditions générales de vente ..... | PAGE 18     |

|                                   |                           |
|-----------------------------------|---------------------------|
| Durée hebdomadaire des formations | 36 heures                 |
| Horaires hebdomadaires            | 9h30-13h30 et 14h30-18h30 |
| Lieu de formation                 | Paris 20 <sup>e</sup>     |
| Renseignements                    | 01 40 30 22 35            |

# NOS ENGAGEMENTS QUALITÉ

## Certification QUALIOPI

Le CEFPPF est certifié QUALIOPI depuis décembre 2020. A ce titre, il répond aux critères de qualité définis dans le référentiel : communication de son offre, formations adaptées aux besoins, accompagnement et suivi des apprenants, formation continue des formateurs, investissement dans l'environnement professionnel et l'innovation pédagogique, démarche d'évaluation permanente des apprenants et des dispositifs.

## DES FORMATIONS DISPENSEES PAR DES PROFESSIONNELS ... POUR DES PROFESSIONNELS

Le CEFPPF fait appel exclusivement à des professionnels pour dispenser les formations. Le recours à un grand nombre de ces professionnels – producteurs, représentants d'institutions publiques ou de sociétés de gestion collective, avocats, responsables d'organismes de diffusion... – permet de garantir l'actualité des connaissances transmises, la spécialisation des interventions ainsi que la diversité des savoirs et des savoir-faire. Le nombre et la diversité des formateurs intervenant au CEFPPF rendent nécessaire le respect d'une « démarche qualité », fondée sur un travail de sélection et d'orientation préalable des candidats, une coordination pédagogique des interventions, assurée par un responsable pédagogique ainsi qu'un formateur référent associés à chaque formation, la contribution d'experts chargés du conseil et de l'ingénierie pédagogique, le suivi post-formation et l'accompagnement des stagiaires.

## Une évaluation des acquis en fin de formation

Toutes les formations du CEFPPF donnent lieu à une évaluation des acquis en fin de parcours, sous la forme de test ou d'examen avec un jury de professionnels. Cette évaluation permet à chaque participant d'identifier ses nouveaux acquis pour valoriser son CV ainsi que ses marges de progression. Elle est conçue comme un outil de valorisation des compétences en vue de développer l'employabilité des candidats.

## Présentation de l'action de formation

L'ensemble de cette action est supervisé par un responsable pédagogique ainsi qu'un formateur référent.

Le responsable pédagogique est le garant de l'organisation générale du stage. Il s'assure du bon déroulement de la formation et propose, le cas échéant, les actions pédagogiques correctives. Le responsable pédagogique est assisté dans son action par le formateur référent.

Ce dernier est l'interlocuteur direct des stagiaires qui peuvent se référer à lui quel que soit le problème pédagogique qu'ils rencontrent.

Il aide le responsable pédagogique à mettre en œuvre les actions pédagogiques correctives durant le stage si nécessaire. Le formateur référent peut, à la demande des stagiaires, assurer des entretiens individuels.

## Évaluation pédagogique en fin de parcours :

### **A chaque fin de semaine :**

Les stagiaires effectuent un bilan sur le contenu pédagogique de la formation au moyen de questionnaires d'évaluation analysés par le directeur pédagogique.

### **En fin de formation (à chaud) :**

Les stagiaires évaluent la méthode pédagogique pratiquée pendant la formation.

## **NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS PAR LE HANDICAP !**

*Le CEFPF est engagé dans une démarche de diversité et d'égalité des chances. L'organisme de formation favorise l'accueil et l'accompagnement de tous ses apprenants. Un référent handicap est à votre disposition*

1 personne sur 6 en France est en situation de handicap !

80% des handicaps sont invisibles !

1 personne sur 2 se retrouve confrontée à une situation de handicap au cours de sa vie de manière ponctuelle ou définitive.

En tant qu'organisme de formation et Centre de Formation des Apprentis (CFA), nous prenons la responsabilité d'adopter des pratiques non-discriminantes pour favoriser un égal accès aux savoirs pour tous.

## **COMMENT ? A QUI SE RENSEIGNER ?**

Afin de réaliser leur formation dans de bonnes conditions, un (ou plusieurs) entretien(s) seront menés avec les apprenants en situation d'handicap. Ces entretiens ont pour but d'analyser les besoins de chaque apprenant en situation d'handicap au regard des spécificités de son projet de formation et d'évaluer si le centre de formation est à même à recevoir l'apprenant dans de bonnes conditions.

Selon la situation ils peuvent comporter des aides techniques, des aides humaines et / ou des aménagements de parcours. La mise en place de ces aides est effectuée par l'établissement et peut évoluer en cours d'année grâce à un suivi.

Il est important de prendre contact avec le référent handicap du CEFPF le plus tôt possible afin de prévoir la mise en place des aménagements, si cela est possible.

## **DE L'INSCRIPTION AU CEFPF A L'INSERTION PROFESSIONNELLE**

Chargé de l'inscription de l'apprenant, le référent handicap/directeur pédagogique construit avec lui son projet professionnel en prenant en compte les spécificités de son handicap. Aussi, veillant à ce que la formation se déroule au mieux, en tant qu'intermédiaire entre les formateurs et l'apprenant en situation d'handicap, le formateur référent aide le formateur à résoudre les problèmes qui peuvent survenir au cours de la formation de l'apprenant handicapé et se rend disponible pour recevoir les apprenants en situation de handicap lorsqu'ils en ressentent le besoin.

## **REFERENT HANDICAP**

Michael LEBLANC  
michael-l@cefpf.com  
01 40 30 22 25

## L'ÉVEIL ÉCOLOGIQUE

Depuis 2010, Le CEFPPF soutient **Ecoprod** et sa démarche collective lancée en 2009 par des acteurs du secteur audiovisuel, visant à réduire l'impact environnemental de l'industrie.

En effet, le secteur audiovisuel émet environ 1 million de tonnes équivalent CO2 dans l'atmosphère chaque année, dont environ le quart est directement lié aux tournages.

Soutenus par l'ADEME et la DIRECCTE Ile-de-France, les quatre partenaires fondateurs, AUDIENS, la Commission du Film d'Ile de France, France Télévisions et TF1, ont depuis 2009 été rejoints par le Pôle Media Grand Paris, le CNC, Film France et la CST.

<https://www.ecoprod.com>

## ÉGALITÉ DES FEMMES ET DES HOMMES ET DIVERSITÉ SEXUELLE ET DE GENRE

Conscient que la formation, tout comme l'éducation, joue un rôle majeur dans la lutte contre les inégalités Femmes/Hommes, le CEFPPF s'engage à respecter la parité dans ses recrutements et organisation d'examens de validation de connaissances.

## SIGNALER UN INCIDENT OU UN HARCÈLEMENT :

Le CEFPPF met à disposition de ses apprenants une adresse mail permettant de signaler tout incident (discrimination, harcèlement, violence sexuelle ou sexiste ...), de manière personnelle ou anonyme, et dans le respect de la confidentialité des échanges.

### REFERENT HARCÈLEMENT

Corinne DANGAS  
[corinne-g@cefpf.com](mailto:corinne-g@cefpf.com)  
01 40 30 22 25



# NOS ENGAGEMENTS PÉDAGOGIQUES

## **Vous accompagner dans votre reconversion**

Dès votre premier entretien, le responsable pédagogique vous aide à définir votre projet professionnel et à établir une stratégie pour le réaliser.

Le coaching personnel que nous vous proposons est un accompagnement sur mesure qui permet d'apprendre à mieux évaluer ses compétences transférables et à appréhender les situations de changement liées à votre projet de reconversion.

## **Vous garantir un accompagnement personnalisé pendant la formation**

Tout au long du cursus, le responsable pédagogique et son équipe vous prépare à intégrer le milieu professionnel.

- Des entretiens ponctuels vous permettent d'évaluer vos acquis et de préciser vos objectifs professionnels.
- Des séances de coaching collectif et individuel vous préparent à la rédaction d'un CV efficace et d'une lettre de motivation adaptée à une offre de travail.
- Des ateliers consacrés à la recherche d'un stage en entreprise.

A l'issue de la formation, le CEFPP continue si vous le souhaitez à analyser vos démarches et peut vous aider à surmonter des obstacles ainsi qu'à atteindre vos objectifs.

## **Vous assurer un enseignement avec des professionnels en activité**

De nombreux professionnels reconnus dans le secteur cinématographique et audiovisuel animent les cours :

- membres et responsables d'institutions publiques ou privées (CNC, CSA, Cinéma des régions, CCHSCT...), de syndicats professionnels, de chaînes de télé et d'organismes de diffusion,
- responsables et représentants de sociétés de gestion collective (SACD, SACEM, PROCIREP...),
- producteurs et distributeurs,
- auteurs, réalisateurs, scénaristes et script doctors, agents artistiques, cadres techniques de production et de réalisation...

Des experts (avocats, experts-comptables, assureurs, conseillers d'entreprise) interviennent également pour sensibiliser les stagiaires aux questions administratives, juridiques, financières, fiscales et sociales propres à l'entreprise de production.

# CONDITIONS DE RECEVABILITÉ DE L'INSCRIPTION A LA FORMATION

- 1 **Analyse du projet professionnel du candidat** : possibilité d'un entretien en présentiel, téléphonique ou en visio.
- 2 **Étude de recevabilité de la candidature** (CV et lettre de motivation, questionnaire) : le responsable pédagogique analyse la corrélation entre le projet professionnel du candidat et le parcours pédagogique de la formation.  
Le candidat pourra alors être redirigé vers une autre formation en fonction de ses capacités.
- 3 **Réponse du service administratif sur l'acceptabilité du dossier du candidat** : envoi d'un mail
- 4 **Accompagnement du candidat pour les démarches administratives auprès de l'organisme financeur**
- 5 **Réponse envoyée par le financeur**
- 6 **Envoi de la convocation au candidat** : 10 jours avant le début du stage

## Délais d'accès du traitement du dossier :

Selon l'organisme financeur (AFDAS, France Travail, Entreprise, CPF) il est conseillé de s'inscrire minimum 4 semaines avant le début de la formation.

En ce qui concerne Transition Pro et Financement Région (Province), il est conseillé de se rapprocher du CEFPF, au moins un mois avant le début de la formation choisie

# COMMENT FINANCER MA FORMATION?

## Les financements de la formation professionnelle.

Plusieurs possibilités existent selon votre région, votre statut ou encore selon la façon dont vous envisagez votre parcours professionnel.

### • En tant que demandeur.euse d'emploi

**le CPF (Compte Personnel de Formation)** : De façon générale, si vous êtes à temps plein ou à mi-temps, votre compte est alimenté à hauteur de 500 € par an jusqu'à atteindre le plafond maximum de 5 000 € (ces montants s'élèvent respectivement à 800 € et 8 000 € pour les salarié.e-s peu ou pas qualifié.e-s).

Plus d'informations : <https://www.moncompte-cpf.com/>

**l'AIF (Aide Individuelle à la Formation)** : vous devez demander au conseiller formation du CEFPF de vous éditer un devis et de le transmettre à France Travail via votre espace dans la plateforme KAIROS.

### • En tant que professionnel.le du secteur audiovisuel

L'Afdas est votre opérateur de compétences (OPCO), organisme paritaire agréé par l'Etat pour collecter les contributions formation des employeurs de la culture, de la communication et des médias. Ces contributions sont utilisées pour financer des actions de formation et de professionnalisation

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/>

Le PURE (prévention usure reconversion) est destiné aux salariés exposés à des facteurs de risques donnant lieu à abondement du C2P (Compte Professionnel de Prévention) par l'employeur = travail de nuit, répétitif, rotation d'équipe, milieu hyperbare, températures extrêmes, bruit.

Pour plus d'informations : <https://www.transitionspro.fr/nos-dispositifs/prevention-usure-reconversion/>



**Le PTP** (Projet de Transition Professionnel) permet de financer une formation certifiante, avec maintien de tout ou partie de sa rémunération, dans un objectif de changement de métier ou de profession. Il s'adresse à tous les salariés du secteur privé (CDI, CDD, CDI Intérimaires, Intermittents) sous conditions d'ancienneté et d'activité, qui diffèrent selon le contrat.

Plus d'informations : <https://www.afdas.com/particulier/connaitre-les-dispositifs-et-les-modalites-dacces-a-la-formation/les-autres-dispositifs-pour-elargir-vos-champs-de-competences.html>

**Vous êtes intermittent.e du spectacle :**

Selon votre catégorie (techniciens du cinéma, réalisateurs...) vous devez justifier d'un nombre de jours de travail/ cachets.

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/particulier/connaitre-les-dispositifs-et-les-modalites-dacces-a-la-formation/intermittents-du-spectacle-et-de-laudiovisuel.html>

**Vous êtes salarié.e permanent.e**, renseignez vous auprès de votre employeur

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/entreprise/financer-vos-actions-de-formation.html>

**Vous êtes auteur.ice ou artiste** relevant des Agessa

Vous bénéficiez d'un accès à la formation dans le cadre du plan de développement des compétences des artistes-auteur.ices, dès lors que vous justifiez de :

6 990 € de recettes ou de montant brut de droits d'auteur sur les 3 dernières années

10 485€ de recettes ou montant brut de droits d'auteur sur les 5 dernières années

Ces conditions vous permettent de bénéficier d'un budget annuel de 5 600€ hors taxes pour financer une ou plusieurs actions de formation (selon les critères de prise en charge Afdas en vigueur).

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/particulier/connaitre-les-dispositifs-et-les-modalites-dacces-a-la-formation/artistes-auteurs.html>

**Vous êtes chef.fe d'entreprise non salarié.e**

Si vous cotisez au RSI (Régime Social des Indépendants), votre formation peut être prise en charge par l'Agefice. Vous devez déposer une demande avant le début de la formation, puis avancer financièrement le montant de la formation que l'Agefice vous remboursera par la suite, sur présentation des documents justificatifs (facture acquittée, attestation de participation...).

**Vous êtes salarié.e au sein d'une association loi 1901**

Que vous soyez employeur ou salarié, les structures de statut associatif peuvent cotiser à l'Afdas

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/entreprise/financer-vos-actions-de-formation.html>

**Vous êtes indépendant.e et/ou profession libérale**

Vous devez déposer une demande auprès du FIF-PL avant le début de la formation, puis avancer financièrement le montant de la formation que le FIF-PL vous remboursera par la suite, sur présentation des documents justificatifs (facture acquittée, attestation de participation...).

**Audiens - L'Aide à la formation professionnelle**

Après une étude personnalisée de votre situation, qui permettra d'examiner vos ressources, vos charges, le caractère destabilisant de la dépense, et dans le cas d'une réponse négative des organismes de financement sollicités (OPCO, Pôle Emploi, Conseil régional...), une aide pourra éventuellement vous être accordée par Audiens. Elle porte sur le coût pédagogique de la formation suivie.

**Le financement personnel de votre formation**

Vous souhaitez financer seul.e votre parcours de formation? Demandez un devis au conseiller formation du CEFPP.

Différentes modalités de paiement peuvent vous être proposées de sorte à ce que vous puissiez suivre votre formation dans de bonnes conditions.

En tant qu'Association Loi 1901, le CEFPP ne prend aucun frais pour les paiements en plusieurs mensualités et rembourse au prorata la formation si abandon (après réception d'un mail explicatif)

# PUBLIC CONCERNÉ ET OBJECTIFS

## PUBLIC CONCERNÉ

### Profil professionnel des stagiaires

Scénaristes, réalisateurs désirant passer à la fiction, assistants réalisateurs, chefs opérateurs, cadres, ingénieurs du son, assistant directeur de casting, ou techniciens souhaitant appréhender la direction d'acteurs et mieux comprendre la relation du réalisateur avec ses comédiens.

### Pré-requis, expérience professionnelle

Diplôme au moins équivalent au Bac ou expérience professionnelle évaluée par les responsables pédagogiques du CEFPF sur présentation d'un curriculum vitae.

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

### Objectif principal

Cette formation de 4 semaines offre aux stagiaires la possibilité d'acquérir des connaissances permettant de diriger des comédiens.

### Objectifs détaillés

**Les stagiaires devront apprendre à :**

- s'adapter à différents profils de comédiens
- se familiariser à différents registres de jeu cinématographique
- savoir formuler clairement et précisément leurs intentions à un comédien
- adopter un langage commun de travail entre comédiens et réalisateurs
- savoir diriger un comédien pendant une séance de casting
- savoir sensibiliser le comédien aux déplacements dans un cadre imposé par la mise en scène
- apprendre au directeur d'acteurs à gérer l'univers sonore d'une scène
- savoir anticiper l'écart entre le jeu de l'acteur et ce que filme le chef opérateur

## MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

**Durée totale :**

144 heures, soit 20 jours ou encore 4 semaines

**Durée hebdomadaire :**

36 heures : 9h30-13h30 - 14h30-18h30 (1/2 journée de libre par semaine)

Lieu de formation & contact :

CEFPF - 19, rue de la Justice - 75020 Paris

Contact :

01 40 30 22 35

Date de la session :

Du 8/09/25 au 4/10/2025

PRIX :

5 500 € HT

# FORMATEURS

**Responsable pédagogique :**

Michaël LEBLANC, responsable pédagogique au CEFPP

**Intervenants :**

Experts qualifiés et professionnels reconnus dans le secteur de l'audiovisuel et du cinéma

## MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

**Méthode pédagogique :**

Mise en situation professionnelle du métier de directeurs d'acteurs à partir :

- d'interventions de professionnels du secteur
- de simulations de castings
- d'exercices de direction d'acteurs face à la caméra à partir de scènes de long métrages.

**Supports fournis aux stagiaires :**

Dossier hebdomadaire de documentation

**Moyens techniques**

**à la disposition des stagiaires :**

- Plateau de tournage,
- Chronomètres, appareil photo numérique,
- Plan de travail à dévidoir,
- Caméras numériques Sony HD Z5, Z1E et PD 150/170,
- 1 support épaule, 1 monopode, trépieds à tête fluide,
- Moniteurs,
- Projecteurs : blonde, mandarine, kinoflos,
- Réflecteurs, fond vert...,
- Travelling,
- Micros cardioïdes et hyper-cardioïdes, HF, cravates, perches avec suspension,
- Lecteur-enregistreur DVCAM HDV,
- Enregistreur numérique audio,
- Stations de montage Final Cut Pro HD Studio 2,
- Salle avec télévision et lecteur DVD,
- Un vidéoprojecteur.

**Nombre de stagiaires par poste de travail :**

- Un poste de travail Macintosh par personne.
- Stations de montage Final Cut Pro HD.

**Modalités d'évaluation :**

- Par les stagiaires : Evaluation hebdomadaire au moyen de questionnaires remis aux stagiaires et analysés par le responsable pédagogique.
- Par le CEFPP : Examen final et soutenance orale face à un jury composé de professionnels en activité.

**Évaluation pédagogique en fin de parcours :**

### **A chaque fin de mois :**

Les stagiaires effectuent un bilan sur le contenu pédagogique de la formation au moyen de questionnaires d'évaluation analysés par la coordinatrice et le directeur pédagogique.

### **En fin de formation :**

Les stagiaires évaluent la méthode pédagogique pratiquée pendant la formation.

**Validation finale pour l'obtention du CP-FFP :**

Validation finale de compétences : un entretien individuel de 30 minutes, programmé la dernière semaine de formation..

Le certificat «Le directeur d'acteur» est reconnu par la FFP

ANNÉE DE CRÉATION DU CP FFP : 2006

NOMBRE DE CANDIDATS PRÉSENTÉS : 200

TAUX DE RÉUSSITE : 90 %

# CONTENU DE L'ACTION

## ■ SEMAINE 1 :

PRÉPARATION AU MÉTIER DE DIRECTEUR D'ACTEURS

## ■ SEMAINE 2 :

LA RELATION ACTEUR / RÉALISATEUR

## ■ SEMAINE 3 :

LA DIRECTION DES ACTEURS EN FONCTION DES ENJEUX ET DE LA MISE EN SCÈNE

## ■ SEMAINE 4 :

LA DIRECTION D'ACTEURS, ENJEU CENTRAL DE LA MISE EN SCÈNE

# PROGRAMME DÉTAILLÉ

## ■ PROGRAMME PEDAGOGIQUE

*Au début de la formation, les scènes exploitées tout au long du stage sont distribuées aux stagiaires. Dans une première étape, ils devront se mettre à la place de l'acteur, puis ils étudieront les aspects fondamentaux de la relation réalisateur-comédien, et ultérieurement chacun dirigera trois scènes de son choix.*

**Le programme consacre une importance particulière aux exercices pratiques, encadrés par des comédiens et des réalisateurs.**

## ■ SEMAINE 1

### PRÉPARATION AU MÉTIER DE DIRECTEUR D'ACTEURS

#### ■ 1<sup>re</sup> journée :

Présentation des stagiaires et des intervenants  
Définition des objectifs de la formation  
Présentation du dispositif à mettre en place pour les exercices pratiques  
Qu'est-ce qu'un acteur ?  
Comment un comédien réussit-il à s'adapter aux choix du réalisateur ?  
Approche de la direction d'acteurs selon le style de jeu, l'époque et le genre de films  
Analyse du jeu des comédiens à travers des extraits de long-métrages

#### Exercice technique

« Dans la peau d'un acteur » : comprendre les sensations d'un acteur lors de l'interprétation d'un texte  
Chaque stagiaire interprète le texte (monologue, fable, poème) qui lui a été demandé de choisir la semaine précédant le stage sous la direction d'un autre participant  
Cet exercice vise à comprendre les émotions et les difficultés d'un acteur pour répondre aux intentions d'un réalisateur

#### ■ 2<sup>e</sup> journée :

Le rôle du directeur d'acteurs dans la construction d'un personnage  
Relier « l'objectif de la scène » avec « l'objectif général » du personnage  
Faire comprendre « le passé immédiat » d'un personnage  
Prendre conscience des difficultés d'un comédien à appréhender son rôle et au directeur d'acteurs à transmettre ses intentions

#### ■ 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> journées :

#### Exercice technique

Jeu de rôles de direction d'acteurs  
Préparation de scènes (deux personnages)  
Tournage des scènes dirigées par les stagiaires

#### ■ 5<sup>e</sup> journée :

Visionnage critique des exercices tournés  
Bilan de la semaine et préparation de textes pour la semaine suivante

## ■ SEMAINE 2

### LA RELATION ACTEUR / RÉALISATEUR

#### ■ 1<sup>re</sup> journée :

La direction d'acteurs est-elle une manière aussi de raconter un récit, d'orienter un film vers un genre ?  
Le scénario : intention générale, mécanique de l'histoire, structure, caractéristiques des personnages et analyse de leurs enjeux (enjeu principal et enjeux secondaires)  
Méthodes pour apprendre à lire une scène

#### Exercice technique

Lecture et analyse des scènes dans un scénario et sur l'écran

#### ■ 2<sup>e</sup> journée :

Le casting  
Méthodes et techniques pour réussir son casting  
Visionnage et analyse d'essais de casting

#### Exercice technique

Recherche de comédiens pour les exercices de direction d'acteurs

#### ■ 3<sup>e</sup> journée :

Les différentes méthodes de direction d'acteurs  
Les types de méthodes de direction d'acteurs sur le plateau : dirigiste, soustractive, négationniste, la méthode de confiance, la méthode de l'improvisation  
Analyse d'exemples issus du répertoire français  
Analyse d'une œuvre de l'intervenant

#### Exercice technique

Chaque stagiaire utilise une des méthodes étudiées pour diriger une scène avec deux comédiens extérieurs

#### ■ 4<sup>e</sup> journée :

Comment préparer les acteurs pour le tournage sans les user ?  
Comment et quand parler aux comédiens ?  
Que leur dire ?  
- nombre de répétitions  
- nombre de prises  
- gestion et maîtrise du conflit si nécessaire

Étapes de la direction des acteurs sur le plateau : mise en place et déplacements / installation lumières / répétitions / tournage

La relation entre les acteurs et l'équipe technique  
Comment gérer les raccords avec les comédiens ?

#### Exercice technique

Essais de casting  
Chaque stagiaire caste un comédien pour les exercices de la semaine suivante

#### ■ 5<sup>e</sup> journée :

Le personnage et l'acteur  
Choix de comédiens suite aux essais de casting  
Face à l'ensemble du groupe, chaque stagiaire devra justifier sa sélection des comédiens et formuler ses intentions pour les exercices de la semaine suivante

## ■ SEMAINE 3 :

### LA DIRECTION DES ACTEURS EN FONCTION DES ENJEUX DE LA MISE EN SCÈNE

#### ■ 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> journées :

Exercices de direction d'acteurs (tournage) à partir de deux scènes pour trois personnages, dirigées par les stagiaires  
Intervention des comédiens retenus lors du casting

#### ■ 4<sup>e</sup> journée :

Analyse des rushes des stagiaires

#### ■ 5<sup>e</sup> journée :

Bilan, analyse des rushes d'une scène de long-métrage (prises d'une même scène)  
La direction d'acteurs en fonction du découpage et de l'incidence dramatique  
Le jeu face à la caméra : ajustement selon la focale et la place de la caméra  
Les marques au sol, le jeu off  
Comment sensibiliser l'acteur aux contraintes du plateau sans perturber son jeu?  
Evaluation des scènes uniquement au son  
La post synchronisation : l'importance de la diction et de la maîtrise de la voix

Bilan du travail de la deuxième et de la troisième semaine, préparation des scènes de la semaine suivante

***Pendant la dernière semaine, chaque stagiaire est confronté au rôle du directeur d'acteurs en étant coaché par un réalisateur. Il dispose d'un temps limité pour diriger la scène qu'il a retenue. Il est donc amené à permettre aux comédiens de s'adapter aux conditions de la mise en scène tout en veillant à ne pas les déstabiliser. Une importance particulière est attachée au rythme et à la capacité de communication du directeur d'acteur***

***Un « débriefing » est effectué après chaque exercice***

personnages

Mise en place

Mise en scène et tournage de la scène 2 dirigée par 3 stagiaires

Visionnage et analyse collective des rushes et de la scène dans le film d'origine

#### ■ 3<sup>e</sup> journée :

Lecture et préparation de la scène sur table : comprendre et discerner les enjeux dramatiques et l'énergie cachée des personnages

Mise en place

Mise en scène et tournage de la scène 3 dirigée par 3 stagiaires

Visionnage et analyse collective des rushes et de la scène dans le film d'origine

#### ■ 4<sup>e</sup> journée :

Lecture et préparation de la scène sur table : comprendre et discerner les enjeux dramatiques et l'énergie cachée des personnages

Mise en place

Mise en scène et tournage de la scène 4 dirigée par 3 stagiaires

Visionnage et analyse collective des rushes et de la scène dans le film d'origine

#### ■ 5<sup>e</sup> journée :

Bilan de la formation

Chaque stagiaire dispose de 15 minutes pour résumer les axes principaux de la manière dont il envisage d'exercer son rôle de directeur d'acteurs à la lumière des apports théoriques et pratiques du stage

## ■ SEMAINE 4

### LA DIRECTION D'ACTEURS, ENJEU CENTRAL DE LA MISE EN SCÈNE (1)

#### ■ 1<sup>re</sup> journée :

Lecture et préparation de la scène sur table : comprendre et discerner les enjeux dramatiques et l'énergie cachée des personnages  
Mise en place  
Mise en scène et tournage de la scène 1 dirigée par 3 stagiaires  
Visionnage et analyse collective des rushes et de la scène dans le film d'origine

#### ■ 2<sup>e</sup> journée :

Lecture et préparation de la scène sur table : comprendre et discerner les enjeux dramatiques et l'énergie cachée des



# C.G.V. CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

## **I . INSCRIPTION**

Toute personne souhaitant suivre l'un des programmes du CEFPPF doit au préalable rencontrer l'un des responsables du service « sélection, orientation et suivi des stagiaires ». Celui-ci détermine si le candidat satisfait aux pré-requis du stage de manière à constituer son dossier.

Les stagiaires reconnaissent avoir pris connaissance, au cours de l'entretien d'orientation, de l'ensemble des informations relatives aux unités pédagogiques. Ils ont, au cours de cet entretien, déterminé leur choix concernant la formation qu'ils vont suivre.

Les candidats doivent respecter les critères de prise en charge et les délais de dépôt de dossier, prévus par leur fonds de formation.

Les inscriptions sont effectuées dans la limite des places disponibles et sous réserve de la confirmation de prise en charge par le fonds de formation. Chaque stagiaire reçoit une convocation la semaine précédant son entrée en formation.

## **II . ANNULATION, ABSENCE ET REPORT**

Toute annulation doit être signalée au CEFPPF et au fonds de formation le plus tôt possible avant le stage, par téléphone et par confirmation écrite.

Toute absence injustifiée au cours de la formation est facturée directement au stagiaire selon le tarif en vigueur.

Tout report doit être signalé au CEFPPF et au fonds de formation une semaine au plus tard avant le début du stage. Dans ce cas, le stagiaire est inscrit prioritairement à la session suivante, sous réserve des places disponibles et de l'accord du fonds de formation.

## **III . RÈGLEMENT**

Toute part de financement individuel doit être réglée par le stagiaire avant son entrée en stage.

## **IV . LOGICIELS INFORMATIQUES**

Conformément à l'article 122-6 du Code de la Propriété Intellectuelle, le stagiaire est tenu de n'introduire aucun logiciel dans les ordinateurs du CEFPPF. De même, il est tenu de ne pas recopier de logiciels pour son usage personnel. Tout contrevenant s'expose à des poursuites.

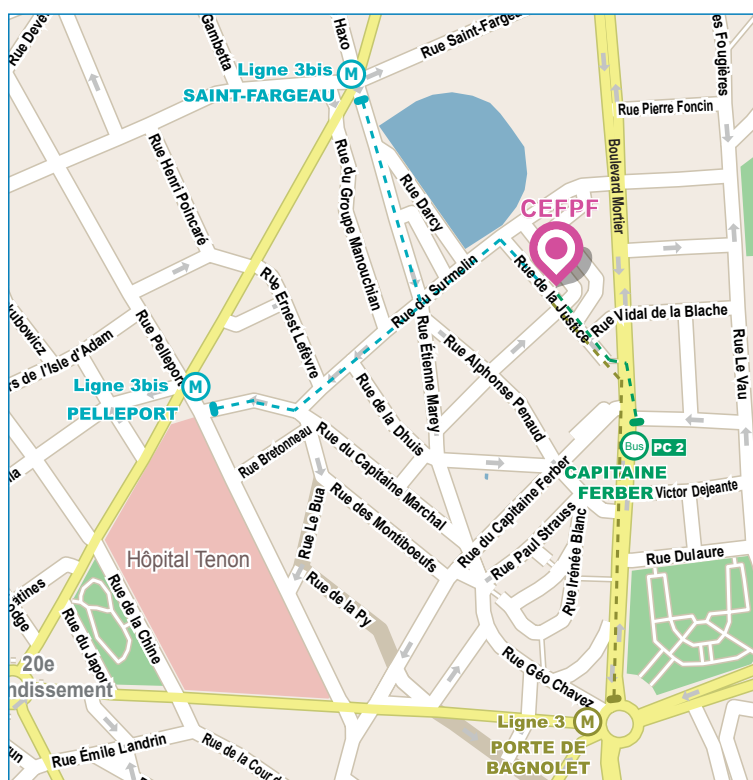
## **V . GARANTIES**

Le CEFPPF ne pourra être tenu responsable des modifications survenues à la suite d'événements indépendants de sa volonté, en particulier en cas d'annulation d'un stage par suite d'une insuffisance d'inscriptions.

L'ensemble des formateurs étant des professionnels, le CEFPPF se réserve le droit de changer de formateur ou de reporter l'intervention à une date ultérieure pendant la durée du stage, en cas d'indisponibilité de dernière minute de l'intervenant initialement prévu.



# CENTRE PRIVÉ EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS



Données cartographiques © OpenStreetMap et ses contributeurs, CC-BY-SA

## ■ ACCUEIL DU PUBLIC

19 et 19 bis, rue de la Justice  
75020 Paris

## ■ NOUS CONTACTER

### PAR COURRIER

19 et 19 bis, rue de la Justice  
75020 Paris

Standard : 01 40 30 22 35

Email : [info@cefpf.com](mailto:info@cefpf.com)

[www.cefpf.com](http://www.cefpf.com)

Retrouvez-nous sur **Facebook**

 <https://fr-fr.facebook.com/cefpf.centredeformation/>

**Le CEFPF dispose, au 19 rue de la Justice, de salles accessibles aux personnes en situation de handicap.**

